

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BEDOUES
SEANCE DU 29 juin 2009**

*SOUS LA PRESIDENCE DE Mme SAUVION CORINNE,
1^{er} ADJOINTE*

Présents : Messieurs TEYSSIER, AMRANI, ESPINASSE, LOUREIRO
MAINGRE

Mesdames MARTIN, THOMAS, BRAJON

Absents : Monsieur BATAILLE, procuration SAUVION, MALCLES

Secrétaire de séance : Madame THOMAS

1. Devis SDEE Collégiale

Madame Sauvion explique au Conseil qu'en octobre 2009 sera fêté les 700 ans d'anniversaire d'Urbain V. Avant cet événement la commune voudrait remettre en état l'éclairage de la Collégiale ou sont enterrés les parents d'Urbain V. Le montant du devis de la SDEE s'élève à 3.814,64€ HT; participation SDEE 20%, dont 618,00€.

Une demande de subvention est également faite à la Fondation du Patrimoine et au Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accorder les travaux de remise en état de l'éclairage de la Collégiale.

2. Contrat CAE Mr MARTELL Alain

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le renouvellement du contrat CAE de Mr MARTELL pour une période de 6 mois à partir du 1^{er} août 2009.

3. Formation Melle HUC Lysiane

Madame Sauvion propose au Conseil Municipal d'accepter les frais d'une formation « Petite enfance » pour Mlle HUC Lysiane. Il s'agit d'une formation d'un an, à partir de septembre 2009. Ceci implique une adaptation des horaires de travail de Mlle HUC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 1 voix contre et 9 pour, décide de prendre les frais de la formation pour le compte de la commune, mais de se renseigner sur la possibilité de prise en charge par la ANPE.

4. Projet numérique école

Madame Sauvion expose au Conseil une proposition de l'Education Nationale pour l'école de Bédouès. A cause des problèmes d'installations électriques à la Mairie et à l'école, le projet d'école numérique n'était pas possible. L'éducation Nationale a donc proposé de mettre en place la « mini » école numérique.

Il s'agit d'un jumelage avec une école anglaise. L'Education Nationale finance l'achat d'un vidéo projecteur, un tableau interactif et une web-cam, et demande à la Commune d'investir 617,00€ pour l'achat d'un ordinateur portable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder l'achat d'un ordinateur portable.

5. Salaires employés municipaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la rémunération de Melle Gaiardo et de Mme Conte sur l'indice majoré de 330 ; le coefficient de la IAT de Mme Guittet est fixé sur 5 à partir du 1^{er} juillet 2009.

6. Questions diverses

- Convention école privée Florac : Le Conseil Municipal se déclare en principe contre une convention avec une école privée. Il faut se renseigner sur la législation.
- SDEE modification statuts : Mme Sauvion distribue un exemplaire des nouveaux statuts de la SDEE et demande réflexion la dessus.
- Construction nouvelle Mairie : pour avoir des aides financières il faut commencer à constituer le dossier. Le Conseil décide de contacter le CAUE pour des renseignements.
- Foyer Rural : le Conseil prendra contact avec l'association pour faire le point.
- Poubelles : malheureusement le point recyclage à la sortie du village est souvent dans un état déplorable : des cartons et des encombrants sont régulièrement jetés à même le sol alors qu'ils devraient être amenés à la déchetterie. La remarque est faite que ce ne sont souvent pas les habitants de Bédouès qui sont responsables. Le Conseil a émis quelques idées et réfléchira sur les mesures à prendre.